

Les Droits de la femme

► DES CLÉS POUR COMPRENDRE

« [P]arcours la nature dans toute sa grandeur [...] et donne-moi, si tu l'oses, l'exemple de cet empire tyrannique. »

En s'appuyant sur la nature dans son argumentation, Olympe de Gouges reprend les idées philosophiques de **Rousseau** (*Du Contrat social*, 1762). Selon ce dernier, dans **l'état de nature** (à l'origine de l'humanité), les hommes étaient égaux : l'inégalité serait apparue avec **l'état social**. Si Rousseau ne parle pas des femmes mais plutôt des inégalités sociales, d'autres écrivain(e)s du XVIII^e siècle comme Gouges ou Condorcet vont s'appuyer sur l'argument de la nature pour justifier l'égalité de droits entre les hommes et les femmes. **Condorcet** écrit ainsi : « ce n'est pas la nature, c'est l'éducation, c'est l'existence sociale qui cause cette différence » (*Sur l'admission des femmes au droit de cité*, 1790).

► ANALYSER (► p. 29-30)

- a)** Relevez les marques de l'énonciation. Qui parle à qui ?
b) Comment qualifieriez-vous le ton employé par l'autrice ?
- a)** Dans quel sens Gouges emploie-t-elle le mot « nature » ? **b)** En une phrase, résumez l'argument des deux premiers paragraphes du texte (p. 29).
- Expliquez en quoi le comportement des hommes est, selon Gouges, en contradiction avec les idéaux des Lumières.

► RETENIR

Une femme accusatrice

« Homme, es-tu capable d'être juste ? »

Une égalité naturelle entre les sexes

« Cherche, fouille, et distingue, si tu peux, les sexes dans l'administration de la nature. »

La mise en évidence d'un paradoxe

L'homme veut à la fois « commander en despote » et « réclamer ses droits à l'égalité ».

► POUR ALLER PLUS LOIN

Le sujet que je vais aborder n'est pas simple : la différence des corps entraîne-t-elle des différences de droit ? Vous savez que vous êtes garçon ou fille, on vous l'a dit, vous l'avez constaté et intériorisé, vous vous dites : je suis un garçon ou je suis une fille. En effet, la différence physique est bien visible, mais entraîne-t-elle nécessairement une différence dans les comportements et, surtout, dans la capacité de faire des choses, est-elle la cause d'aptitudes particulières ? Justifie-t-elle directement la domination d'un sexe sur un autre aussi bien que la présence de jugements négatifs sur les filles qui seraient bêtes, bavardes, mauvaises copines ? Si nous allons plus loin, cette différence physique doit-elle entraîner une différence dans les droits de chacun, dans le domaine privé de la famille mais aussi dans l'éducation, la profession, le travail et son salaire, le domaine politique ? Les femmes seraient-elles par exemple moins capables de représenter à l'Assemblée nationale les hommes et les femmes que les hommes ? À ces questions, je réponds clairement non [...].

[...] L'observation de l'histoire nous apprend que les rapports entre les sexes évoluent dans le temps ainsi que la manière dont chaque personne conçoit ce rapport. Cependant, alors que chacun de nous croit orgueilleusement créer ses propres choix, sa propre manière de voir, il n'en est rien. Nous sommes tous, dès notre naissance, formatés pour penser d'une certaine manière ; nous sommes dressés par nos parents, par l'école, par les bandes dessinées, la télévision, la publicité, les copains, la rue, tout ce que nous voyons. [...]

Il faut donc, Mesdemoiselles, commencer par repousser cette intériorisation d'une supposée infériorité.

Françoise Héritier, *La différence des sexes explique-t-elle leur inégalité ?*, © Bayard, 2010.

- Quels rapprochements pouvez-vous établir entre ce texte contemporain et la partie intitulée *Les Droits de la femme* (► p. 29-30) ?